



# Les <sup>+</sup> PROagri

- > **Des conseillers** spécialisés
- > **Une expertise** pluridisciplinaire, des références locales
- > **Une connaissance** fine des territoires
- > **Un conseil indépendant**

## Vos contacts

### Service Économie - Élevage

Natacha CHARPENTIER - Secrétaire - 03 83 93 34 13  
installation@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



# PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## INSTALLATION - TRANSMISSION

# S'installer : le Plan d'Entreprise

Pour affiner son projet  
d'installation, valider  
sa faisabilité  
et élaborer la  
demande de  
financement

### Nos certifications :

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.*

*Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.*

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.*



Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - Janvier 2023 - Crédits photos : Chambre d'agriculture 54 - Fotolia - Pixabay



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>





## Notre prestation :

La Chambre d'agriculture vous apporte un regard extérieur sur l'ensemble des aspects technico-économiques, financiers, humain et réglementaires du projet d'installation. Nos conseillers vous accompagnent pour concevoir ,réaliser et faire vivre votre projet et vous proposent leur expertise pour présenter un projet d'installation crédible auprès de votre banque et être éligible aux aides.

1

### NOTRE SERVICE

- Identification des points forts et marges de progrès
- Etude de faisabilité du projet, définition des plans d'actions et du financement
- Présentation du projet finalisé

3

### ACCOMPAGNEMENT

- Information sur les démarches à suivre après dépôt
- Suivi personnalisé à la concrétisation du projet

2

### DOCUMENTS REMIS

- Elaboration de votre dossier d'installation finalisé
- Transmission du Plan d'Entreprise et demandes d'aides aux services instructeurs

### Le + Chambre d'agriculture:

L'expertise d'un conseiller spécialisé en installation transmission. Une approche globale et transversale de votre projet des points de vue technique, social, économique et réglementaire.

## Notre offre :

### PUBLIC

Porteurs de projet d'installation souhaitant bénéficier des aides à l'installation ou non

### DURÉE DE LA PRESTATION

4 à 6 jours



### PRESTATIONS ASSOCIÉES

PACK JA comprenant les prestations agronomie-environnement et économie-élevage à tarif préférentiel

### TARIFS

Sur devis



## En chiffres :

Près de 35



installations par an accompagnées depuis 2011

Sources : Données Chambre d'agriculture 54 - Janvier 2023.

